

Trans 333 MAURITANIE du 16 au 23 novembre 2019

A retourner à Alain Gestin Organisation

La Coellée - 22270 Saint Rieul - FRANCE

Contact : Alain Tél. +33 (0)7 88 49 34 95 - mail : a.gestin@orange.fr

TARIFS INSCRIPTION TRANS 333 *

<input type="checkbox"/> Formule 1	<input type="checkbox"/> Formule 2	<input type="checkbox"/> Formule 3
Avant le 30 juillet 2019 départ/retour Paris CDG T3 > 2800 €	Avant le 30 juillet 2019 départ/retour Paris CDG T3 > 2100 € (réservation min 2 coureurs)	Avant le 30 juillet 2019 départ/retour Paris CDG T3 > 1900 € (réservation min 3 coureurs et +)
• 1 ^{er} versement à l'inscription : 1400 € • 2 ^{ème} versement avant le 30 août : 1400 €	• 1 ^{er} versement à l'inscription : 1050 € • 2 ^{ème} versement avant le 30 août : 1050 € ou 3 versements de 700 €	• 1 ^{er} versement à l'inscription : 950 € • 2 ^{ème} versement avant le 30 août : 950 € ou 3 versements de 640 €
Hors assurance rapatriement et annulation Fournir les justificatifs à l'organisation de l'Assurance avant le 30 août 2019. Pour les règlements, joindre tous vos chèques à l'inscription qui seront encaissés en intervalle de 30 jours +		
Engagement : <input type="checkbox"/> coureur solo <input type="checkbox"/> Par 2 <input type="checkbox"/> Par 3 et + <input type="checkbox"/> Accompagnateur		
Catégorie Choisie : <input type="checkbox"/> Trans 333 INTEGRALE <input type="checkbox"/> HALF 333, 161 km		

*Cochez l'option de votre choix

1 NOM Prénom

Adresse

CPostal /Ville Pays

Téléphone Profession

Date de naissance Senior Vétéran / Sexe M F

E-mail : Coureur Trekkeur Accompagnateur

Passeport n°
.....
.....

Expire le
.....
.....

2 NOM Prénom

Adresse

CPostal /Ville Pays

Téléphone Profession

Date de naissance Senior Vétéran / Sexe M F

E-mail : Coureur Trekkeur Accompagnateur

Passeport n°
.....
.....

Expire le
.....
.....

3 NOM Prénom

Adresse

CPostal /Ville Pays

Téléphone Profession

Date de naissance Senior Vétéran / Sexe M F

E-mail : Coureur Trekkeur Accompagnateur

Passeport n°
.....
.....

Expire le
.....
.....

RÉFÉRENCES BANQUE POUR COUREURS DÉSIRANT RÉGLER PAR VIREMENT

Bank details : Crédit Agricole Loire Atlantique - Vendée

IBAN international : FR76.1470.6000.0228.0308.6400.040
SWIFT : AGRIFRPP847

Coureur étranger

Banque : Crédit Agricole Loire-Atlantique

RIB : 14706 / Guichet : 00002 / N°compte : 28030864000 / Clé 40

Coureur français

Chèque à l'ordre d'Alain Gestin Organisation

CONTRAT - REGLEMENT

ARTICLE 1 :

Organisation

Alain Gestin Organisation Event International organise la Trans 333 du 16 au 23 novembre 2019 dans le désert de Mauritanie en partenariat avec point Afrique et l'agence de Nouakchott «les randonneurs boydia».

Descriptions générales

La Trans 333 est une course à pied en individuel ou par équipe sur 333 km non stop en allure libre : avec 16 CP tous les 20 kms environ. Dans chaque CP le coureur pointera son passage sur la feuille mise à sa disposition. **Durée totale 104 heures maximum. Navigation avec votre GPS perso (points a rentré par le participant d'après le fichier fourni par l'organisation).** Nous avons 3 groupes de participants : Trans 333 INTEGRALE en 16 CP (333km) et Trans 333 HALF en 8 CP (160km) et formule par équipe de 3 groupés.

Particularité

Toute la course se déroule en semi-auto-suffisance alimentaire sauf les ravitaillements liquides fournis par l'organisation dans chaque CP pair (eau / coca).

Vos ravitaillements fournis à l'organisation seront déposés dans chaque CP avant la course, dans les CP pairs vos dropbag (CP2, 4, 6, 8, 10, 12, 14,16). Au passage du CP 4, un repas couscous légumes pour tous les coureurs est prévu par l'organisation ainsi qu'au CP 8 et 12.

ARTICLE 2 :

Prescriptions générales

La Trans 333 se déroulera en conformité avec le règlement de l'épreuve auquel tous les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

ARTICLE 3 :

Conditions d'admission des concurrents

La course est ouverte à toute personne majeure, des deux sexes, de toute nationalité, répondant aux exigences du présent règlement et titulaire du **certificat médical attestant son aptitude à l'épreuve ainsi qu'un électrocardiogramme daté de moins de 60 jours du départ.** L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un concurrent sans avoir à en justifier les raisons.

ARTICLE 4

A) Déroulement de l'épreuve – Programme

Voir le détail du programme dans la dossier course téléchargeable.

B) Ravitaillements course

Dans chaque CP, tous les 20 kms, vous disposez de ravitaillements liquides : 3 L d'eau en bouteille et 25 cl coca. **Ravitaillements solides fournis par vos soins.** N'OUBLIEZ PAS VOS DOSETTES CAFÉ, THÉ ET LE SUCRE. Vos sacs CP seront déposés par l'organisation dans les CP pairs. Au passage du CP4, 8 et 12, chaque coureur bénéficiera d'un repas préparé par l'organisation.

C) Sac de couchage

Il est obligatoire et doit être dans votre sac à dos ou votre camel back pour être à votre disposition à tous moments.

ARTICLE 5 :

Classement Chaque concurrent s'engage à titre individuel. Le classement de l'épreuve se fera toutes catégories confondues, classement SCRATCH uniquement.

ARTICLES 6 :

Récompenses Chaque concurrent classé recevra un **diplôme** personnalisé ainsi qu'une **médaille** et **tee shirt finisher.**

ARTICLE 7 :

Responsabilités

Chaque concurrent participe à l'épreuve en pleine connaissance des risques que le déroulement de la course peut entraîner. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident dû à un mauvais état de santé ou à une initiative personnelle imprudente d'un concurrent. L'organisation ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des concurrents.

ARTICLE 8 :

A) Assistance médicale sur la course

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle interviendra sur le parcours en cas de besoin d'assistance en urgence. Attention, **tout coureur refusé par l'équipe médicale sera mis hors course dès la première perf.** Chaque coureur doit être autonome pour ses soins de pieds sur la course. **Donc avoir en permanence dans son sac sa trousse pharmacie.**

B) Suivi balises satellite

Chaque coureur sera équipé par une balise satellite fourni par l'organisation afin de connaître la position de chaque coureur pendant la course

C) L'équipe médicale sera habilitée à mettre hors course tout concurrent qu'elle juge inapte à poursuivre la compétition et/ou ayant reçu un soin médical vital. Elle veillera au rapatriement à un point de contrôle sur la course ou dans un centre hospitalier le plus proche.

ARTICLE 9 :

Abandon

Un concurrent qui abandonne ou qui est disqualifié sera autorisé à continuer l'épreuve en catégorie trekking. A l'arrivée il aura un diplôme certifiant le nombre de Km parcourus pendant les 5 jours de courses.

ARTICLE 10 :

Assurances

Tout coureur doit être assuré personnellement pour sa couverture médicale et sa responsabilité civile, son rapatriement et son annulation de course et devra en fournir le justificatif à l'organisation 30 jours avant le départ de la course. **Possibilité d'un règlement partiel par CB pour bénéficiaire de l'assurance liée à votre carte.**

ARTICLE 11 :

Annulation

Les demandes d'annulation devront être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de remboursement demandé de votre part, nous pouvons fournir à votre assureur votre facture d'inscription pour servir et valoir ce que de droit. En cas d'annulation, vous avez la possibilité d'utiliser votre montant versé en avoir de course valable 2 ans sur toutes les courses Alain Gestin Organisation.

ARTICLE 12 :

Inscription

Le montant total de l'inscription est proposé en 3 formules. **Si le solde du voyage n'est pas parvenu 30 jours avant le départ, l'organisation se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.** Merci de bien vouloir cocher vos cases correspondantes.

ARTICLE 13 :

Accompagnateur

Les personnes intéressées pour suivre l'épreuve peuvent s'inscrire comme accompagnateur. Elles suivront la course en utilisant les véhicules de l'organisation. **Le montant de l'inscription sera communiqué à votre demande suivant la prestation demandée.**

ARTICLE 14

Equipement

Chaque équipement des coureurs devra être en conformité avec la liste type (matériel, documents administratifs) fournie par l'organisation que vous recevrez **dès que vous aurez retourné votre engagement.** Les vérifications d'usage seront effectuées la veille du départ de course. **Votre sac de couchage doit être en permanence dans votre sac à dos.**

ARTICLE 15 :

Pour des raisons de sécurité ou techniques, l'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au déroulement de l'épreuve si nécessaire, sur le lieu et le pays où se déroulera l'épreuve.

ARTICLE 16 :

Couverture image

Alain Gestin Organisation se réserve tous droits exclusifs d'utilisations des images des coureurs pendant l'événement. Tout support photographique, vidéo ou cinéma réalisé pendant l'épreuve, ne pourra être utilisé par les concurrents, les accompagnateurs ou l'encadrement qu'à des usages privés, sauf autorisation particulière ou accréditation d'Alain GESTIN Organisation.

NOM :
Prénom :
Date :

Lu et approuvé,
Signature

Alain Gestin
Signature